

## Nouvelles du terrain

Ce mois ci, nous avons:

FACILITÉ

22

SESSIONS

TRAVAILLÉ AVEC

131

ENFANTS

JOUÉ AU MOINS

53

HEURES

La France et le Royaume-Uni ont signé et ratifié la **Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant**. Ces deux pays ont donc l'obligation de **respecter, protéger et réaliser** les droits qui y sont énoncés. Pourtant, ils poursuivent des **politiques frontalières hostiles** qui empêchent les enfants déplacés d'accéder à leurs droits.

## Conditions de vie

Les environnements dans lesquels grandissent les enfants ne répondent pas aux exigences en matière d'hygiène, d'intimité et de sécurité minimales. La preuve en a été faite ce mois-ci avec **plusieurs cas d'enfants faisant leurs besoins à l'extérieur, dans des espaces ouverts et derrière des buissons**. En avril, nos volontaires ont à nouveau constaté que de nombreux enfants portaient des **vêtements sales et inadaptés**. Les dons étant limités, les ONG n'ont pas souvent assez de vêtements pour les enfants.

A.16: Protection de la vie privée

A.27: Niveau de vie

## Bien-être émotionnel

De nombreux enfants semblaient **extrêmement fatigués** et se montraient souvent **contrariés pendant les séances de jeu**. Certes, il arrive à tout les enfants d'éprouver des difficultés à s'apaiser. Mais nos bénévoles ont remarqué une **hausse du nombre d'enfants atteignant des niveaux de détresse émotionnelle élevés, incapables de réguler leurs émotions et se dissociant, même pendant les séances de jeu**.

A.23 Enfants handicapés

## Services pour les enfants en situation de handicap

Ce mois-ci, nous avons travaillé avec un enfant **aveugle** et un autre **sourd et muet**. L'État ne fournit **aucune aide aux enfants en situation de handicap et déplacés**. Tous les besoins de ces enfants doivent être couverts.

A.28: Éducation

## Éducation

N'ayant pas accès à l'école, les ressources éducatives ont été très **appréciées** ce mois-ci, en particulier auprès des enfants qui participent à nos sessions de jeu depuis **plusieurs semaines**.

L'éducation est un droit fondamental et un élément essentiel de l'enfance.

A.24: Santé et services médicaux

Nous avons rencontré douze **mineurs non accompagnés (MNA)** en avril. Ces chiffres semblent **augmenter**.

